

À l'attention des futurs parents d'élèves du 10e collège de Montreuil.

À la rentrée prochaine, comme beaucoup d'entre nous, votre enfant sera scolarisé dans le nouveau collège de Montreuil, le dixième, au 138 boulevard de Chanzy. Si nous saluons sa construction, nous tenons à souligner que le chantier de ce nouvel établissement scolaire - programmé et exécuté dans l'urgence - soulève de nombreuses questions, notamment pour ce qui concerne la sécurité des futurs collégiens et des adultes qui les accueilleront.

Ce collège est construit sur un site reconnu pollué. Une campagne de dépollution a été menée. Nous avons pu prendre connaissance du rapport de dépollution du bureau d'étude Letourneur Conseil SARL, mandaté par le Conseil Départemental. À la lecture de ce rapport nous avons des inquiétudes qui méritent d'être entendues et certainement levées si nous obtenons des réponses sincères et argumentées. "Parmi ces questions :

- A t-on analysé rigoureusement les activités passées à l'origine des pollutions constatées afin que tous les polluants en présence soient identifiés ?
- Comment expliquer l'utilisation de terres polluées en remblais, au nord du site ?
- Pourquoi la pollution des eaux souterraines – identifiée dans le rapport d'analyses - est elle ignorée dans le plan de gestion alors que l'eau est un vecteur de propagation de la pollution ?

En septembre 2018, le collège ne sera pas terminé. Les travaux engendreront obligatoirement la levée de terre, de poussière dans les airs que respireront les collégiens, les équipes enseignantes et les équipes d'accueil. Les sols du chantier étant reconnus comme pollués, ils seront donc exposés à des substances toxiques.

Circonstance aggravante ce collège se trouve à 150 mètres de la SNEM (Société Nouvelle d'Eugénisation des Métaux), une installation classée à risque pour l'environnement (ICPE) qui utilise en très grande quantité des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques : Chrome 6, acide nitrique, acide sulfurique, acide fluorhydrique, cadmium, nickel (etc.).

A ce jour, et malgré notre forte mobilisation pour obtenir sa fermeture définitive, la SNEM est toujours en activité, dans un état de vétusté avancé qui soumet les élèves des groupes scolaires Jules Ferry, Anne Franck et les riverains à une pollution certaine.

Nous avons un devoir de vigilance envers nos enfants et les futurs collégiens.

Concernant le chantier du futur collège, nous devons exiger la dépollution complète et maximale du site pour envisager une ouverture en septembre 2018, nous devons inscrire une surveillance pérenne du site, des airs, des installations des ventilations, des dalles, des géotextiles, la restriction de certains usages (jardin pédagogique, etc.), des servitudes d'utilité publique sur tous les documents appropriés. Comment exiger des réponses et imposer ces mesures ?

Concernant la SNEM, nous devons continuer d'exiger sa fermeture définitive et la dépollution du site: une usine aussi polluante et dangereuse n'a pas sa place au milieu d'une ville, à côté des écoles et du futur collège.

Nous vous proposons de nous réunir le **9 avril à 19h**
Salle résistance, 50 Bd de la Résistance à Montreuil - Métro Croix de Chavaux
pour partager les informations et envisager les actions à mener

*Le collectif des parents d'élèves, des habitants et des usagers du quartier de la SNEM
et le Conseil Local FCPE Jules Ferry Anne Frank de Montreuil*
pour plus d'informations: <https://lusineverte.wordpress.com>